



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 063 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 18 juin 2015

Président

M. Harold Albrecht

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 18 juin 2015

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC)): La séance est ouverte. Il s'agit de la 63^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le comité étudie le rôle du secteur privé canadien qui fait preuve de leadership en s'associant à des organismes à but non lucratif pour réaliser des initiatives environnementales locales.

Aujourd'hui, par vidéoconférence depuis Toronto, nous accueillons Mme Louise Grondin, qui est vice-présidente principale des Mines Agnico Eagle limitée. Depuis Calgary, en Alberta, nous accueillons par vidéoconférence Mme Arlene Strom, vice-présidente à la durabilité et aux communications chez Suncor Énergie Inc.

Nous commencerons par entendre vos exposés. Vous avez 10 minutes chacune.

Nous commençons par Mme Louise Grondin, vice-présidente principale des Mines Agnico Eagle limitée, puis ce sera au tour de Mme Arlene Strom.

Madame Grondin, allez-y, s'il vous plaît.

Mme Louise Grondin (premier vice-présidente, Mines Agnico Eagle limitée): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour. Je vous remercie de l'occasion de vous parler des initiatives environnementales locales que nous avons entreprises au Canada en collaboration avec des organismes à but non lucratif.

Agnico Eagle est une société aurifère canadienne qui produit des métaux précieux depuis 1957. Nous exploitons huit mines au Canada — principalement au Québec et au Nunavut —, au Mexique et en Finlande. Nous employons plus de 6 200 personnes dans le monde.

Parlons d'abord de certaines de nos initiatives au Nunavut.

Notre mine en exploitation au Nunavut, la mine Meadowbank, est située à 110 kilomètres du hameau de Baker Lake, dans la région de Kivalliq, au Nunavut. En exploitation depuis 2010, la mine fournit un emploi à 280 travailleurs inuits de la région, ce qui représente environ 35 % de notre effectif. Depuis son démarrage, la mine a versé plus de 80 millions de dollars en salaires et accordé 940 millions de dollars en contrats d'approvisionnement avec des entreprises du Nunavut.

Depuis l'ouverture de la mine, Meadowbank a entrepris des initiatives environnementales dans les domaines de la gestion des déchets et la gestion de la faune. Dans la région, nous avons établi des partenariats avec l'administration locale du hameau de Baker Lake, le ministère de l'Environnement du Nunavut et les universités.

Le Nunavut est un territoire éloigné dépourvu d'installations de traitement des déchets dangereux ou de recyclage des déchets, ce qui rend la gestion des déchets plus complexe, tant pour la mine

Meadowbank que pour la collectivité voisine de Baker Lake. Agnico Eagle a mené quelques initiatives de gestion des déchets en collaboration avec le hameau de Baker Lake.

La collectivité de Baker Lake a sollicité notre aide pour trouver des façons d'améliorer la gestion des déchets dangereux qui s'accumulent au site d'enfouissement municipal. Aucune mesure de confinement n'avait été prise pour ces déchets accumulés. Nous avons fait appel à une société environnementale indépendante du Nunavut. En collaboration avec la municipalité, l'entreprise a procédé au tri des déchets avant de les retirer du site d'enfouissement, de les placer dans des contenants adéquats et de les charger dans des conteneurs. Nous avons ensuite expédié ces conteneurs vers des usines de traitement des déchets agréées du sud. Vingt-cinq conteneurs ont été préparés pour l'expédition au cours de la saison de navigation de 2011.

De plus, à Baker Lake, une ancienne décharge fermée depuis plus de 20 ans était toujours utilisée pour y jeter, un peu partout sur le site, des barils usagés, de l'équipement lourd désuet, de la ferraille et des pneus usagés. Avec la collectivité, nous avons entrepris de nettoyer le site et de le remettre le mieux possible à son état initial. Au total, 354 tonnes de ferraille et 94 tonnes de pneus ont été récupérées et expédiées de Baker Lake à Bécancour, au Québec, lors du ravitaillement annuel par mer de 2011, pour être éliminées de façon sécuritaire dans des centres de recyclage agréés dans le sud du Canada. Pendant trois semaines, le personnel d'Agnico et cinq membres de la collectivité ont travaillé sans relâche pour restaurer le site. On estime à 75 000 \$ le coût du programme, payé par Agnico Eagle.

En 2014, en collaboration avec la collectivité de Baker Lake, le comité de l'environnement des employés de la mine Meadowbank a lancé un projet de recyclage de palettes de bois. La mine fait déjà un tri des matériaux avant d'en disposer. Les matières dangereuses et le métal sont séparés et expédiés vers le sud chaque année pour y être éliminés ou recyclés convenablement. Il est devenu évident que les palettes pouvaient être réutilisées. Plutôt que d'être envoyées à la décharge, les palettes propres et non contaminées sont maintenant récupérées et expédiées à la collectivité. Elles sont principalement utilisées dans le cadre des ateliers de menuiserie offerts à l'école secondaire locale. L'enseignant s'en sert pour préparer des projets pour les élèves afin qu'ils acquièrent des compétences en menuiserie et apprennent à fabriquer des objets pratiques comme des remises et des traîneaux. En 2014, plus de 500 palettes ont été récupérées et réutilisées.

Le Nunavut est un territoire énorme. Par conséquent, il est difficile pour le gouvernement du Nunavut de recueillir des données servant à la gestion de la faune. Agnico Eagle a appuyé les efforts de suivi de la migration du caribou, de protection des oiseaux de proie et de surveillance des espèces aquatiques. Nous croyons qu'une compréhension accrue des espèces terrestres et aquatiques du Nunavut aidera à atténuer l'incidence des projets de développement.

Au cours de la dernière décennie, la fiabilité des données sur les routes migratoires et sur les aires de répartition des hardes de la population du petit renne arctique —, et en particulier sur l'état de la harde de caribous Beverly — a suscité un vif débat. En 2009, les rapports faisaient état d'un déclin marqué de la population. Les aînés étaient d'avis que l'aire de mise bas de la population avait été déplacée vers le nord. En 2008, nous avons commencé à participer au programme de pose de colliers émetteurs sur les caribous et de suivi par satellite. Le programme est une collaboration entre l'industrie minière, les conseils de gestion des hardes de caribous et le ministère de l'Environnement du Nunavut. Les données de suivi recueillies à ce jour démontrent que l'aire de mise bas de la harde de caribous Beverly a été déplacée des régions centrales de la toundra, près de Baker Lake, aux régions côtières de la baie de la Reine-Maud.

● (0850)

À ce jour, la mine Meadowbank a financé le déploiement de 25 colliers émetteurs pour le caribou, au coût de plus de 250 000 \$. En 2011, la mine Meadowbank a offert un financement supplémentaire de 35 000 \$ pour l'estimation du nombre de femelles reproductrices de la harde de Beverly. En 2013, nous avons convenu de renouveler notre contribution au programme régional de suivi du caribou pour une période de trois ans.

En outre, nous collaborons étroitement avec l'Université de Guelph pour améliorer les méthodes de surveillance du milieu aquatique et guider d'éventuelles recherches en écologie aquatique dans le Nord. Nous avons également travaillé — de concert avec des experts-conseils et des chercheurs universitaires — au perfectionnement des méthodes actuelles d'évaluation de l'état de l'habitat du poisson et du rendement d'une pêcherie. Nous avons fourni nos données brutes sur les extrants du poisson et sur la cartographie des habitats aux scientifiques du MPO. À l'échelle régionale, Agnico Eagle et d'autres experts-conseils se servent actuellement des données et des outils utilisés à Meadowbank pour d'autres projets, au Nunavut. Selon nous, cette compréhension accrue de l'écologie aquatique favorisera une meilleure gestion de la ressource à l'avenir.

Agnico Eagle a aussi travaillé avec l'Université de l'Alberta et un groupe de spécialistes de la faune de Rankin Inlet sur des mesures de protection des oiseaux de proie propres au site de Meadowbank. Nous cherchons également à élargir les modèles des milieux terrestres de façon à inclure des liens aux réseaux trophiques aquatiques, ce qui contribuera aussi à l'élaboration de modèles de productivité.

Les ornithologues spécialistes des oiseaux de proie et les chercheurs en sciences halieutiques forment les futurs étudiants à la maîtrise et les adjoints de terrain tout en recueillant de précieuses données de surveillance.

Je vais maintenant passer aux initiatives environnementales de la région de l'Abitibi, où nous possédons et exploitons trois mines, en plus de travailler en partenariat pour l'exploitation d'une quatrième mine. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, l'Association de chasse et pêche de Val-d'Or, l'association locale des propriétaires de chalets, le ministère des Ressources naturelles et l'Institut de recherche en mines et environnement sont nos partenaires dans la région.

En 2014, en collaboration avec l'Association de chasse et pêche de Val-d'Or, l'Association des riverains du lac Sabourin, Agnico Eagle et d'autres partenaires, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec a lancé un programme de protection de la harde du caribou des bois de Val-d'Or, dont la population avait chuté à

20 individus. Les inventaires de population des dernières années démontrent un taux de mortalité élevé chez les veaux, dont la survie est essentielle au maintien et à l'accroissement de la population de la harde.

Le programme vise à capturer les femelles gravides afin de les protéger pendant la période de gestation et à protéger les veaux pendant leurs premières semaines de vie, période pendant laquelle ils sont plus vulnérables aux prédateurs. Les veaux nés en mai et en juin sont gardés dans un enclos avec leur mère et font l'objet d'une surveillance jusqu'au début juillet. Ils sont alors relâchés dans leur milieu naturel. Ce projet pilote a été réalisé sous la supervision de biologistes et de vétérinaires spécialisés en gestion des grands mammifères. De telles activités avaient déjà été menées avec succès ailleurs, au Yukon, notamment. D'ailleurs, un partenariat a été établi avec l'équipe du Yukon, ce qui a permis à un vétérinaire de l'endroit de participer activement à la campagne de 2014.

Les résultats sont prometteurs. Le premier veau de la campagne de 2015 est déjà sur pied et suit sa mère partout. Une deuxième naissance a été enregistrée il y a deux semaines et une troisième est pour bientôt.

J'aimerais maintenant parler de notre partenariat pour la remise en état d'un parc de résidus miniers abandonné. En 2004, nous cherchions des emplacements possibles pour un dépôt de résidus miniers pour la mine Goldex, à Val-d'Or. Les résidus de la mine Goldex étaient chimiquement inertes et avaient un potentiel de neutralisation. Nous avons établi un partenariat avec le ministère des Ressources naturelles du Québec. L'objectif était d'utiliser ces résidus pour remettre en état le parc de résidus miniers abandonné de la mine Manitou, un site acidogène qui contamine la rivière Bourlamaque depuis des décennies. Les travaux de remise en état ont été entrepris en 2008, au début de l'exploitation de la mine, et sont maintenant achevés à plus de 50 %.

L'Institut de recherche en mines et environnement a aussi participé au projet. Cette collaboration permettra d'économiser les fonds publics, de réduire l'empreinte écologique de la mine Goldex et de résoudre un problème environnemental.

C'est là-dessus que se termine mon exposé. Je tiens encore une fois à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de comparaître au comité aujourd'hui. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

● (0855)

Le président: Merci beaucoup. Vous avez amplement respecté le temps imparti. Nous vous en sommes reconnaissants. Votre exposé était excellent.

Nous passons maintenant à Mme Arlene Strom, de Suncor Énergie Inc., à Calgary.

Soyez la bienvenue.

Mme Arlene Strom (vice-présidente, Durabilité et communications, Suncor Énergie Inc.): Merci beaucoup.

Je vous remercie de me donner l'occasion de représenter Suncor aujourd'hui. Même si je suis certaine que vous connaissez Suncor, j'ai pensé commencer par vous présenter un bref portrait de l'entreprise.

Suncor est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Elle compte environ 13 000 employés au Canada. Nous menons des activités d'un océan à l'autre. De plus, nous travaillons étroitement et entretenons des relations d'affaires avec 150 Premières Nations et collectivités autochtones dans l'ensemble du pays. Nos activités comprennent, évidemment, le développement et la valorisation des sables pétrolières au nord de l'Alberta et la production pétrolière et gazière classique et extracôtière. Nous sommes propriétaires-exploitants de raffineries de pétrole situées à Edmonton, Sarnia et Montréal. Nous avons aussi une usine de production de lubrifiant à Mississauga. Nous sommes actifs dans le secteur de l'énergie renouvelable. Nous avons une participation dans sept parcs éoliens et nous exploitons à Sarnia la plus importante usine de production d'éthanol au Canada. Bien entendu, les Canadiens connaissent l'entreprise en raison des quelque 1 500 stations-service que nous exploitons au pays sous la bannière Petro-Canada.

Nos valeurs sont les principes directeurs de la façon dont nous menons nos activités. Nous visons à être des gardiens dignes de confiance de ces précieuses ressources naturelles, qui sont au cœur de nos activités. Guidés par nos valeurs axées sur le développement durable, nous ouvrirons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

Nous avons une longue expérience de l'exploitation des sables pétrolières, évidemment. Nous sommes des pionniers dans ce domaine. La nature de l'industrie n'exigeait pas seulement des investissements économiques, mais aussi, de réels efforts d'innovation sociale et d'investissement en environnement au fil du temps. Toutefois, je pense que notre succès est tributaire de ce dont nous discutons aujourd'hui: la collaboration et les partenariats avec les collectivités où nous menons des activités. Nous connaissons tous la complexité du contexte dans lequel nous évoluons actuellement. Il est de plus en plus polarisé. Alors que les préoccupations à l'égard des infrastructures, des changements climatiques et de nos relations avec les peuples autochtones s'intensifient, la nécessité de collaborer et d'établir des partenariats revêt une importance plus grande que jamais, à mon avis.

Je ne peux parler de collaboration sans mentionner l'Alliance pour l'innovation dans les sables bitumineux du Canada. Suncor est l'un des membres fondateurs de l'alliance, fondée il y a plusieurs années. Il s'agit d'un partenariat avec 13 autres sociétés pétrolières et gazières. Nous travaillons à l'amélioration du rendement en matière d'environnement, car nous considérons que cet enjeu était trop important pour être en concurrence à cet égard. La valeur de la propriété intellectuelle, les pratiques exemplaires et les technologies que nous avons mises en commun à ce jour s'élève à 1 milliard de dollars. Nous en sommes très fiers. En fait, nous avons mis en commun 750 technologies. Nous déployons d'intenses efforts pour améliorer notre rendement dans les domaines des résidus, de l'eau, des terres et des émissions de GES.

J'ai pensé vous donner quelques exemples de nos partenariats collaboratifs en environnement. L'un de ces partenariats, établi récemment, est avec Natural Step et Energy Futures Lab, en Alberta. Créé par Natural Step, en collaboration avec l'Institut Pembina, le Banff Centre et la Suncor Energy Foundation, il rassemble un groupe diversifié d'intervenants du milieu universitaire, du gouvernement, de l'industrie, du secteur de l'environnement et de jeunes leaders albertains. L'objectif est de discuter de l'avenir énergétique de l'Alberta et de réfléchir à l'incidence sur les politiques et le tissu social de nos collectivités.

Nous parrainons aussi la Commission de l'écofiscalité du Canada, qui a été fondée par un groupe d'économistes de partout au pays en partenariat avec un groupe consultatif formé d'un large éventail de gens issus d'associations politiques, du milieu universitaire, du milieu des affaires et du secteur de l'environnement afin d'harmoniser les pratiques aux objectifs du Canada en matière d'économie et d'environnement.

Nous avons aussi des partenariats de longue date avec des organismes comme l'Institut Pembina, avec lequel nous avons travaillé sur divers enjeux au fil des ans, notamment les enjeux liés à l'eau, aux terres, aux GES et aux mesures d'atténuation.

Nous sommes l'un des membres fondateurs du Conseil principal de la forêt boréale, qui a été créé en 2003. Nous sommes fiers du travail que nous y avons accompli. Le conseil est formé de Premières Nations, de sociétés exploitantes de ressources, d'institutions financières et des principaux groupes voués à la conservation. Suncor est signataire de la Vision pour la conservation de la forêt boréale, qui vise la création d'un réseau de grandes aires protégées interconnectées qui couvrira environ la moitié de la forêt boréale du pays.

Dans le cadre de ce partenariat, nous collaborons avec l'Alberta Conservation Association depuis 2003 pour créer une aire de conservation d'une superficie de 3 200 hectares dans la forêt boréale albertaine, un projet de conservation auquel nous avons consacré 4 millions de dollars au fil des ans.

• (0900)

J'aimerais aussi mentionner quelques organisations avec lesquelles nous collaborons dans les collectivités où nous sommes présents. L'une d'elles est la Oil Sands Community Alliance qui examine les répercussions socio-économiques dans le nord de l'Alberta. Nous collaborons aussi activement avec l'équipe de la Social Prosperity Wood Buffalo, qui s'occupe de renforcer les capacités dans le secteur à but non lucratif.

Nous travaillons aussi en partenariat avec d'autres entreprises et Premières Nations à Fort Chipewyan et Janvier dans le cadre de l'initiative sur les collectivités durables. Nous travaillons avec les jeunes dans ces endroits pour trouver des façons de bâtir des collectivités saines, sécuritaires et durables. On mise beaucoup avec les jeunes sur les formes traditionnelles d'enseignement et sur le désir de se prendre en main et de développer ses capacités.

Nous sommes très fiers de ce que nous avons accompli avec les communautés autochtones. En 2014 uniquement, nous avons investi plus de 450 millions de dollars avec des entreprises autochtones, et nous siégeons à de nombreux groupes consultatifs qui se penchent sur toutes sortes de questions. Nous avons en fait intégré des enseignements qui nous ont été fournis par des communautés autochtones dans notre programme de forage d'hiver pour le rendre plus performant et plus durable.

Nous avons aussi collaboré avec la nation Tsuu T'ina à un programme d'incubateur d'entreprises. Nous les avons aidés à se doter d'une capacité entrepreneuriale durable. Nous avons pris part dernièrement à une soirée de célébration à laquelle participaient plus de 72 entreprises qui étaient passées par cet incubateur.

Nous participons aussi à des programmes de sensibilisation et de guérison. Nous sommes fiers notamment de collaborer avec Reconciliation Canada.

Enfin, dans le cadre de nos partenariats d'investissements qui créent des possibilités pour les jeunes autochtones, nous sommes fiers de travailler avec Inspire. Je tiens ici à remercier le gouvernement fédéral pour son cofinancement de 10 millions de dollars. C'est notre PDG Steve Williams qui a coprésidé la campagne de financement de leur projet Building Brighter Futures.

Je pense que je vais m'arrêter ici. Nos partenariats sont indispensables à notre réussite, et je serai heureuse d'en discuter avec vous. Ce que nous avons appris de plus précieux avec le temps, c'est que le partenariat communautaire va bien au-delà des sommes investies. Nous croyons fermement en l'importance de collaborer avec le gouvernement, l'industrie et la communauté pour se donner des objectifs communs et concrétiser les solutions ensemble. J'aime bien le proverbe africain qui dit : « Si tu veux aller vite, cours seul. Si tu veux aller loin, marche avec d'autres ».

Merci de m'avoir invitée.

● (0905)

Le président : Merci d'être venue témoigner ce matin.

Nous allons passer aux questions, et notre premier intervenant sera M. Carrie du Parti conservateur.

Monsieur Carrie, vous avez sept minutes.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC) : Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Vous avez fait d'excellents exposés qui nous montrent bien tout ce que vous faites. Je pense que votre rôle mobilisateur ne passe pas inaperçu.

J'aimerais commencer par vous, madame Grondin. Comment exactement AEM s'y est-elle prise pour mettre en oeuvre l'initiative « Vers le développement minier durable »? En quoi cela a-t-il réduit les effets environnementaux des activités d'AEM au niveau local? Pourriez-vous nous parler en particulier du travail que vous faites en collaboration avec les Inuits de Baker Lake, au Nunavut?

Mme Louise Grondin : Oui, nous avons mis en oeuvre l'initiative VDMD de l'Association minière du Canada dans toutes nos divisions, et en 2015, nous avons eu notre premier audit externe. L'initiative comprend un protocole de liaison avec la communauté. Nous avons des mécanismes de règlement des griefs et nous avons l'obligation de consulter nos partenaires inuits.

Mais vous savez, je pense que nous sommes allés beaucoup plus loin. Au Nunavut, quand on met en branle le processus d'évaluation environnementale, il faut recenser le savoir traditionnel. Les Inuits occupent le territoire depuis des milliers et des milliers d'années, alors ils en savent beaucoup plus que nous qui venons d'arriver. Nous avons entrepris le dialogue avec nos partenaires inuits bien avant de faire quoi que ce soit là-bas, et avant de mener notre étude préliminaire. En fait, nous les avons embauchés pour mener cette étude. Nous avons également recensé le savoir traditionnel.

Nous devons former des travailleurs inuits, alors nous sommes allés dans les communautés. Il fallait leur expliquer ce que nous faisons, parce qu'il n'y avait jamais eu de mine à Baker Lake auparavant. Une fois la mine construite, nous avons organisé des visites. Il y a encore des visites une fois par mois. Les habitants peuvent venir faire un tour.

Nous avons organisé aussi beaucoup d'activités liées à leur culture. Certains d'entre eux en étaient à leur premier emploi, leur premier à tout le moins dans un complexe industriel. Comme ils se sentent seuls parfois, nous invitons des aînés des communautés avoisinantes à venir passer deux ou trois jours sur le site. Les aînés

sont très respectés au Nunavut et on aime leur demander des conseils.

Notre but, donc, c'est d'être un bon voisin et un bon employeur. En réalité, le site est un village — un gros village à 35 % inuit.

M. Colin Carrie : À votre connaissance, est-ce qu'il s'agit d'une première mondiale? Est-ce déjà arrivé que quelqu'un d'autre aille dans la communauté comme vous le faites?

Mme Louise Grondin : Eh bien, au Nunavut, nous sommes les premiers, alors...

Il faut redoubler d'efforts, en fait. Les gens qui travaillent à la mine sont partis pendant 14 jours, et leurs conjointes — et il s'agit des conjoints parfois — ne savent pas toujours exactement ce qu'ils font. Nous invitons donc les conjoints à venir passer quelques jours sur le site pour qu'ils voient et comprennent ce que leur mari ou leur femme fait concrètement. Dans ces régions, la construction d'un grand complexe industriel et le fait d'y travailler sont un choc important. Les gens ont besoin de temps pour s'y habituer et nos méthodes de gestion doivent en tenir compte.

Je ne crois pas que ce soit une première, mais nous avons des conseillers en RH inuits sur le site. Nous avons aussi des conseillers en RH dans chacune des communautés importantes pour aider les familles qui en ont parfois besoin lorsque le mari est parti pendant 14 jours. Nous essayons de les aider. Il y avait un important roulement de personnel au début, et nous avons dû creuser beaucoup la question pour en connaître les raisons. C'est pourquoi nous voulons régler les problèmes avec eux. Je pense que le partenariat est en place.

● (0910)

M. Colin Carrie : Vous avez mentionné dans votre exposé que vous utilisez des palettes de bois pour faire des hangars et des traîneaux. Vous avez parlé de la surveillance des caribous et des colliers qu'ils portent à leur cou. Vous avez parlé de votre partenariat avec Guelph dans les pêcheries et l'écologie aquatique. Je sais, en outre, que plusieurs ONG ont salué votre travail de collaboration avec les communautés locales pour mettre en place ces initiatives, et ont salué aussi votre travail avec les entreprises locales pour protéger l'environnement.

AEM a-t-elle adopté volontairement ces pratiques exemplaires, comme la divulgation des émissions de carbone, la Global Reporting Initiative, et l'initiative « Vers le développement minier durable », ou les a-t-elle adoptées à la suite d'un règlement fédéral?

Mme Louise Grondin : Non, elles ont toutes été adoptées volontairement.

Comme vous le savez, la première chose à faire pour améliorer le rendement, c'est de le mesurer. Nous avons pris part à l'initiative de divulgation des émissions de carbone parce que nous avons commencé à mesurer nos émissions de gaz à effet de serre. Quand on les mesure, on cherche ensuite à les réduire. L'initiative « Vers le développement minier durable » nous offre une façon systématique de gérer le plus important, les résidus.

Nous avons ajouté dernièrement la biodiversité. Au Nunavut, la biodiversité est très importante. Le caribou est très important pour les Inuits parce qu'ils en ont besoin. C'est une denrée de base pour eux. Donc, si c'est important pour eux, c'est important pour nous. C'est pourquoi nous consacrons temps et argent pour mieux comprendre ses migrations. En fait, nous avons déplacé le site du projet Meliadine parce qu'il aurait pu perturber les habitudes de migration. On vit sur le territoire de la mine. Il faut donc protéger ce qui est important pour les Inuits, et le caribou est très important pour eux.

M. Colin Carrie: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 10 secondes, alors je pense que nous allons passer au deuxième tour. Je les ajouterai à votre prochaine intervention.

Monsieur Bevington, allez-y s'il vous plaît. Vous avez sept minutes.

M. Dennis Bevington (Territoires du Nord-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Madame Strom, la participation des communautés aux efforts environnementaux n'a pas été constante au cours des 20 dernières années. Vous pourriez peut-être nous parler de la Cumulative Environmental Monitoring Association qui a été créée dans ce but. Pourriez-vous nous dire ce qui est arrivé à cette organisation?

Mme Arlene Strom: Avec plaisir.

La Cumulative Environmental Monitoring Association fonctionne toujours. Nous pensons tous à l'heure actuelle que le moment est venu de réunir au sein du système conjoint de surveillance des sables bitumineux les organisations qui exercent ce type de surveillance, mais l'une des mesures prises par la Cumulative Environmental Monitoring Association a été de mobiliser les intervenants dans la communauté.

À mon avis, le défi consiste à s'assurer que nous avons les bonnes ressources et les bonnes infrastructures, si je peux dire, pour que la participation ait lieu maintenant. Nous sommes un peu dans une période de transition, même si la Cumulative Environmental Monitoring Association est toujours en place. C'est là où nous en sommes. Nous cherchons ensemble à savoir ce que l'avenir nous réserve et à déterminer s'il est possible d'intégrer la participation des intervenants au SCSSB.

• (0915)

M. Dennis Bevington: Certains intervenants se sont retirés de l'organisation. Est-ce exact?

Mme Arlene Strom: C'est exact. C'est une partie du défi. Vous frappez dans le mil ici.

À Suncor, nous continuons d'avoir des contacts réguliers avec divers intervenants qui se sont retirés, et nous pensons que la participation est absolument indispensable. Ce que nous nous employons à faire au sein de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance et de la Oil Sands Community Alliance, c'est d'utiliser ces organisations pour encourager la participation également.

M. Dennis Bevington: Bien sûr, les gens doivent être très préoccupés par le fait de sanctionner les dommages environnementaux, parce que c'est ce qui se passe avec toute activité industrielle de nos jours. Pourquoi ces groupes se seraient-ils retirés? Est-ce parce qu'ils avaient le sentiment de ne pas avoir assez de contrôle sur l'orientation qui était donnée?

Mme Arlene Strom: Quant aux raisons qui les ont poussés à se retirer, j'ai bien peur d'avoir juste assez d'information pour m'engager sur une pente glissante. Si je commence à émettre des hypothèses, je risque de vous induire en erreur. Je pense que de notre côté, toutefois...

M. Dennis Bevington: D'accord, mais cela montre que lorsqu'on veut mobiliser des groupes à l'extérieur du gouvernement, où des règles sont en place et où on tente de créer un esprit de coopération, il faut que les groupes se comprennent bien. Est-ce exact?

Mme Arlene Strom: Oui, absolument, et je peux vous parler de quelques initiatives entreprises par Suncor pour instaurer cette compréhension et favoriser la participation. Nous nous rendons dans les collectivités en compagnie de nos experts environnementaux, nos équipes ESS, afin d'établir le dialogue pour vraiment comprendre les préoccupations des Premières Nations et établir des partenariats avec eux pour intégrer leur savoir traditionnel dans nos pratiques environnementales.

Prenons notre programme de forage d'hiver, par exemple. Nous avons, dans les faits, adapté notre programme pour tenir compte des commentaires recueillis auprès de la communauté.

Je suis entièrement d'accord avec vous lorsque vous dites que la participation est très importante. Je ne peux pas parler au nom de mes collègues de l'industrie, mais je sais que ce qui se dégage des discussions auxquelles je participe, c'est que nous pensons tous que c'est un élément important.

M. Dennis Bevington: Madame Grondin, la poussière sur les routes d'accès est un problème pour la communauté. Avez-vous réussi à régler ce problème avec elle?

Mme Louise Grondin: Il y a des inquiétudes, c'est certain. En fait, nous venons d'examiner les audiences publiques qui ont eu lieu en août 2014 à Rankin Inlet pour notre projet Meliadine. Nous avons une route de 25 kilomètres de long à cet endroit.

Vous avez raison, la population s'inquiète beaucoup de la poussière qui se dégage de la route. Nous avons mis en place des mesures d'atténuation, comme des limites de vitesse et l'arrosage de la route, et nous allons installer des moniteurs, des capteurs de poussière, et nous discuterons à nouveau avec la communauté de ce problème commun à toutes les routes de gravier.

Au Nunavut, c'est particulier, bien sûr, parce qu'il n'y a pas de route. C'est un problème nouveau pour eux. Nous allons collaborer avec eux pour nous assurer que le problème est géré de manière satisfaisante pour eux.

M. Dennis Bevington: À Baker Lake, et à votre mine également j'en suis certain, l'énergie coûte très cher. Votre compagnie envisage-t-elle d'utiliser des sources d'énergie renouvelable?

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la mine Ekati a installé des éoliennes et cela fonctionne très bien. Avez-vous commencé à examiner la question pour votre mine?

• (0920)

Mme Louise Grondin: Je ne dirais pas qu'il s'agit d'un problème sans solution, mais c'est presque le cas. L'infrastructure coûte très cher dans le Nord. Malheureusement, les éoliennes ne peuvent pas satisfaire nos besoins de base en énergie. Quand on installe des éoliennes, il faut aussi être en mesure de disposer de toute l'énergie dont on a besoin sans le vent.

Nous avons mené des études tant pour Meliadine que pour Meadowbank. Il est possible d'installer des éoliennes, mais elles ne peuvent pas être notre source d'énergie de base. Nous allons quand même avoir besoin de nos grosses génératrices.

À d'autres endroits, nous avons installé des panneaux solaires et des éoliennes pour alimenter les batteries qui servent pour les appareils de télécommunications, car ces appareils ne demandent pas beaucoup d'énergie.

Le président: Excellent. Nous devons passer à un autre intervenant.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci, madame Strom. J'ai trouvé votre exposé très intéressant. Je suis tout à fait d'accord avec vous au sujet du bilan environnemental des sables bitumineux, et j'en parle en connaissance de cause, car avant d'être député, j'ai fait de la surveillance environnementale dans les sables bitumineux. J'ai travaillé au chantier Kearl, que vous connaissez très bien j'en suis certain. Le soin avec lequel les compagnies mènent leurs activités est tout simplement extraordinaire.

Voici une autre petite question très facile. Je connais la réponse, mais j'aimerais qu'elle apparaisse au compte rendu. Je présume que vous avez une licence environnementale et que vous respectez toujours ses modalités. Est-ce bien le cas, madame Strom?

Mme Arlene Strom: Vous voulez savoir si nous avons une licence environnementale, et c'est absolument le cas, oui. Votre question est très particulière: sommes-nous toujours en conformité? Nous nous efforçons et travaillons toujours bien sûr pour respecter tous les éléments de notre licence. Nous avons eu quelques cas, très rares, de non-conformité, mais nous les avons signalés et y avons remédié.

M. Robert Sopuck: Oui, et je vous remercie de cette précision.

Le manuel que nous utilisons à Kearl pour appliquer les modalités de la licence avait environ deux centimètres d'épais. Je le répète encore une fois, quand on regarde le bilan environnemental global des sables bitumineux, compte tenu du type de travail qu'on effectue là-bas, il est tout simplement extraordinaire de constater à quel point le tout est bien géré.

Madame Strom, savez-vous combien de personnes, en gros, travaillent ou gagnent leur vie dans le secteur des sables bitumineux au Canada?

Mme Arlene Strom: Je n'ai pas le nombre exact en mémoire, même si je devrais, mais je serais heureuse de vous acheminer l'information si vous le souhaitez.

M. Robert Sopuck: Non, je ne m'attendais pas à avoir le nombre exact. Celui que j'ai date de quelques années, alors je ne sais pas s'il est encore exact, mais on parlait d'environ 575 000 emplois au Canada. En fait, le nombre d'emplois est encore le même, puisque la production n'a pas baissé. Ce sont les nouveaux projets, bien sûr, qui sont sur la glace.

Comme il y a beaucoup de gens, principalement de la gauche politique, qui voudraient voir l'industrie des sables bitumineux fermer ses portes, quels seraient les effets socioéconomiques d'un arrêt complet de la production?

Mme Arlene Strom: Les effets seraient nombreux. Nous parlons toujours des sables bitumineux au Canada comme étant une source de taxes et de redevances. Je crois que les redevances versées en 2014 se sont chiffrées à plus de 1 milliard de dollars, et c'était à peu près le même montant pour les taxes — et ça, c'est pour Suncor seulement. Il y a ensuite les contributions indirectes, par l'intermédiaire des fournisseurs. Nous travaillons avec des fournisseurs de partout au Canada, dans chaque province. Nous travaillons avec des fournisseurs de 49 États américains. Nous sommes un moteur important de débouchés économiques à l'échelle du pays.

En ce qui concerne les bienfaits sociaux, comme je l'ai dit, nous avons des activités d'un océan à l'autre. Nous participons à la conception et à la construction de communautés de Vancouver à St. John's. Les taxes et les redevances que nous payons nous permettent d'avoir un système d'éducation et de protection sociale dont nous profitons tous. Je pense que cela fait partie de la raison

pour laquelle nous estimons qu'il est si important de regarder cela dans la perspective du triple résultat. Je ne vois pas là une question d'équilibre, mais j'estime que nous développons nos ressources, au Canada, jusqu'à un point où nous arrivons au succès économique nécessaire pour profiter de la communauté sociale que nous souhaitons sur les plans de l'éducation, des soins de santé et de tous les autres avantages du genre.

• (0925)

M. Robert Sopuck: J'aimerais seulement que les opposants aux sables bitumineux comprennent ce que vous venez de dire, car je suis totalement d'accord avec vous. Les effets socio-économiques positifs des sables bitumineux sont tout simplement incroyables.

Madame Strom, il doit être infiniment frustrant pour vous et votre entreprise — peu importe que vous ayez un excellent rendement environnemental, que vous vous conformiez à votre permis, que vous consultiez sans fin les groupes et que vous en fassiez nettement plus que les études que le gouvernement vous oblige à mener — que des groupes, surtout des groupes politiquement à gauche, persistent dans leurs efforts pour faire fermer les exploitations de sables bitumineux.

Pourquoi, d'après vous, y a-t-il une si grande distance entre votre rendement environnemental, que je sais exemplaire, et les personnes d'après moi malveillantes qui cherchent à faire fermer les exploitations de sables bitumineux? Pourquoi n'arrivez-vous pas à donner une meilleure image de ce que vous faites, compte tenu de toutes les excellentes activités environnementales auxquelles vous vous adonnez?

Mme Arlene Strom: C'est une très grosse question.

À Suncor, nous cherchons à susciter la confiance dans chacune des collectivités. Dans nos efforts de collaboration, nous nous retrouvons dans des contextes où nous travaillons avec des partisans, mais aussi avec des opposants. Nous ne pensons pas, en fait, que nous ayons le monopole des bonnes idées.

Je vais utiliser l'Energy Futures Lab comme exemple de mesure qui contribue, je crois, à atténuer la polarisation dont vous parlez. J'ai déjà assisté à deux séances. C'est un laboratoire qui s'étale sur deux ans. Nous y réunirons des gens sur une période d'environ deux ans pour les aider à comprendre diverses perspectives et à se concentrer sur les choses que nous souhaitons tous avoir. Nous souhaitons tous un Canada plus solide où nous continuons d'améliorer notre rendement environnemental et où nous devons relever des défis liés aux changements climatiques dans un Canada prospère.

Le président: Merci, monsieur Sopuck.

Monsieur McKay, c'est à vous.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je sais gré aux témoins d'être ici. Je vais poser ma première question à Mme Strom.

Suncor est un joueur vraiment sérieux de l'industrie de la production d'énergie. Vous êtes une société qui vaut 50 milliards de dollars, ce qui fait que vos revenus sont supérieurs à ceux de la province de l'Alberta. Il est donc très intéressant que votre directeur général, Steve Williams, semble avoir amorcé une excellente conversation avec Ecofiscal concernant les changements climatiques et l'établissement du prix du carbone.

En ce moment, en Alberta, vous en êtes à environ 15 \$ la tonne, selon votre régime fondé sur l'intensité. Qu'est-ce que cela enlève au résultat net de Suncor?

• (0930)

Mme Arlene Strom: Je n'ai pas fait ce calcul. Je ne sais même pas ce que nous avons versé au total dans ce fonds au fil des années. Mais l'une des raisons pour lesquelles nous aimons le Specified Gas Emitters Regulation de l'Alberta — le règlement sur les émetteurs de gaz désignés —, c'est qu'il met l'accent sur la technologie. Étant donné qu'il porte sur le prix en fonction des coûts marginaux du baril — c'est un régime fondé sur l'intensité —, il y a un mécanisme de conformité flexible. Nous sommes en mesure d'investir dans de nouvelles technologies ainsi qu'utiliser le prix en guise de stimulant pour améliorer notre rendement environnemental.

L'hon. John McKay: Je comprends tout cela. J'aimerais savoir, tout comme les autres membres du comité, ce que cela signifie pour une société comme Suncor, en pourcentage ou en dollars absolus sur une base annualisée.

J'ai une autre question, qui découle de cela. Nous souhaitons tous un environnement plus propre, et les sociétés d'énergie ne sont pas différentes. Nous savons tous qu'il nous faut respirer. En ce qui concerne le régime fondé sur l'intensité, est-ce que cela vient de votre budget de recherche, de sorte qu'en fin de compte, vous faites de la recherche? Vous avez énoncé tout un paquet de choses — de bonnes choses — que Suncor fait pour l'environnement. Je ne comprends pas bien comment ces fonds sont répartis entre les questions touchant directement la production d'énergie, en particulier au moyen des sables bitumineux, et les projets qui ont un effet environnemental général, par exemple, sur l'eau, la faune et ce genre de choses.

Avez-vous une idée de la façon dont c'est réparti?

Mme Arlene Strom: À partir du fonds de recherche de Suncor ou du fonds technologique?

L'hon. John McKay: Du point de vue de Suncor et du fonds lui-même.

Mme Arlene Strom: Suncor investit dans la recherche et la technologie quelque 175 millions de dollars par année. Cela est réparti entre des projets très divers. Cependant, en ce qui concerne notre investissement dans la technologie relative aux rejets, par exemple, nous avons investi plus de 1 milliard de dollars dans la technologie de réduction des rejets. Il s'agit d'une technologie qui contribue à accélérer le taux de remise en état des bassins de rejet. Le capital affecté à diverses initiatives est considérable.

En ce qui concerne le fonds lui-même, je peux vous dire que nous avons fait une demande au fonds technologique. Nous travaillions au stockage d'énergie renouvelable dans des batteries. C'était un projet d'environ 18 millions de dollars. Il ne me vient pas d'autres exemples en tête, mais il y en a eu d'autres.

L'hon. John McKay: Je comprends qu'il s'agit de détails pour lesquels vous n'êtes pas nécessairement préparée, mais j'aimerais savoir comment Suncor affecte ses 15 \$ par tonne et l'influence que cela produit sur le fonds comme tel.

J'ai des questions secondaires concernant la déclaration de votre directeur général, qui a dit: « Les changements climatiques sont là. Ne rien faire n'est pas une option. » Il a parlé du leadership et a dit, comme Chris Ragan: « En vérité, le gouvernement fédéral, quel qu'il soit, ferait face à des difficultés importantes s'il mettait en place une politique descendante d'établissement du prix du carbone s'appliquant pareillement à tous, surtout si les revenus connexes sortaient

de la province. » Récemment, bien des représentants de compagnies pétrolières sont passés par le bureau, et je pense qu'on souhaite vraiment, surtout en Alberta, partager la douleur sous la forme d'une taxe à la consommation ou à la population en général.

J'aimerais connaître la position de Suncor à ce sujet, en 25 mots au maximum.

• (0935)

Mme Arlene Strom: Steve Williams m'a facilité la tâche. Il s'est exprimé très clairement à ce sujet. Il croit qu'un mécanisme d'établissement du prix du carbone généralisé est nécessaire et que les changements climatiques sont un enjeu sur lequel nous devons nous pencher partout dans la chaîne de valeur. Nous devons collaborer. Il est très clair à ce sujet. Il faut relever le défi à tous les niveaux. Comme nous le savons, 80 % des émissions viennent du tuyau d'échappement. Donc, si toute l'attention relative aux changements climatiques se concentre en amont, nous ne nous attaquons pas au problème dans toute la mesure de nos capacités.

L'hon. John McKay: Pour moi, ça a l'apparence d'une taxe, l'odeur d'une taxe, la sensation d'être une taxe, et ce pourrait même être une taxe.

Le président: Cela étant dit, nous allons passer à notre prochain intervenant.

L'hon. John McKay: Votre sourire me dit que c'est bien le cas.

Le président: Monsieur Choquette, allez-y. Vous avez cinq minutes.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Ma première question s'adresse à la représentante des Mines Agnico-Eagle limitée, Mme Louise Grondin.

En consultant votre rapport sur le développement durable de 2014, on constate que vos rapports annuels sont bien étoffés. Vous avez des mines au Québec, entre autres en Abitibi, et je vois que vous avez une section sur les émissions de gaz à effet de serre. Êtes-vous partie prenante de la bourse du carbone Québec-Californie qui exige des plafonnements des émissions et des échanges de crédits de carbone et dont le Québec est signataire? Votre entreprise est-elle réglemée par cette bourse du carbone ou va-t-elle l'être?

Mme Louise Grondin: Nos mines au Québec ne sont pas des gros producteurs de gaz à effet de serre parce que, au Québec, on a la chance d'avoir accès à l'hydroélectricité. Seule la mine LaRonde, qui est très profonde et qui utilise donc plus d'électricité, est une plus grosse mine. On y émet plus de 25 000 tonnes de gaz à effet de serre.

M. François Choquette: Je suis désolé, madame Grondin, mais j'ai très peu de temps de parole.

Mme Louise Grondin: C'est le seuil pour devoir faire une déclaration; les autres mines émettent moins de 25 000 tonnes de gaz à effet de serre. Nous ne sommes donc pas soumis au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Cela ne veut pas dire que nous ne faisons pas d'effort sur le plan de la réduction d'énergie, parce que toutes nos mines, dans le cadre de l'initiative Vers le développement minier durable, doivent avoir un programme de réduction de l'énergie. Premièrement, il faut se mesurer et ensuite se...

M. François Choquette: Je m'excuse de vous interrompre, madame Grondin, mais nous avons très peu de temps. C'est pourquoi je vous bouscule un peu.

Présentement, vous n'êtes pas soumis, si je comprends bien, à la bourse du carbone, mais de façon générale, que pensez-vous de cette idée? Je vois que vous faites de très grands efforts. Vous avez diminué votre intensité de 28 % en une année. On parle de l'année dernière, donc de 2013 à 2014. Vous faites des efforts. dans quelle mesure votre entreprise est-elle intéressée à faire partie de cette bourse du carbone? En quoi cela serait-il une bonne idée?

Mme Louise Grondin: Je n'ai pas vraiment regardé les questions. Cependant, je crois qu'il doit y avoir davantage d'incitatifs de réduction que d'incitatifs d'échange. Pour ma part, je ne voudrais pas payer quelqu'un pour réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre. La première étape consiste donc à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Quand nous aurons atteint un plancher, nous pourrions peut-être considérer de contribuer à un échange de carbone.

M. François Choquette: La bourse du carbone est effectivement un système de plafonnement des émissions. Chaque année, on demande une réduction des émissions. Par la suite, si on n'est pas en mesure d'atteindre les objectifs de réduction, on a la possibilité de faire des échanges ou des achats de crédits. Je pense que cela pourrait vous être favorable. Bien que l'intensité des émissions de GES ait beaucoup diminué, il reste difficile de les contrôler. Votre entreprise continue de croître, et les émissions de GES augmentent malgré tout, pour ce qui est des mines. Par conséquent, je pense qu'il est important de faire tous les efforts nécessaires, comme vous l'avez mentionné, pour lutter contre ce fléau que sont les GES.

J'aimerais glisser un mot à Mme Strom.

Dans l'analyse qui se trouve devant nous, nous constatons que vous avez conclu une entente avec le Pembina Institute. J'ai noté que cet institut avait produit un rapport en 2010 et que ce dernier faisait état de certains problèmes liés aux bassins de rétention d'eau, par exemple. Je suppose que c'est en fonction de...

● (0940)

[Traduction]

Le président: Posez votre question. Vous allez manquer de temps.

[Français]

M. François Choquette: Oui.

Je suppose que c'est en vue d'améliorer cette situation que vous avez conclu l'entente avec l'institut.

[Traduction]

Mme Arlene Strom: En fait, nous sommes associés avec l'Institut Pembina depuis plusieurs années — depuis bien avant 2010. Je dirais que notre partenariat représente une expérience d'apprentissage pour les deux parties. Ils nous ont aidés à comprendre les points de vue de nos parties prenantes et à mettre en place des solutions. Nous avons travaillé avec eux à des questions de rejets et d'eau et à bien d'autres questions au fil des années. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais nous trouvons que c'est une relation très constructive

Le président: Merci.

Madame Ambler, c'est à votre tour. Vous avez cinq minutes.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos deux invités d'aujourd'hui de nous avoir donné de l'information si intéressante pour notre discussion de ce matin.

Je voulais vous remercier, madame Strom, du travail que Suncor accomplit pour mobiliser les intervenants de la collectivité. Je

voulais en particulier souligner, si vous me le permettez, certaines des initiatives communautaires entreprises dans ma propre localité, Mississauga. Vous avez mentionné précédemment que les installations de production de lubrifiants de Suncor se trouvent à cet endroit. En fait, c'est ma circonscription, près du bord de l'eau. En réalité, l'usine partage le terrain du musée Bradley House, à Mississauga. Je crois comprendre que cette relation unique a mené à un partenariat avec les amis des musées de Mississauga. Suncor a investi dans la collectivité pour aider environ 1 000 élèves à risque élevé qui étudient au musée et bénéficient d'une activité d'apprentissage leur permettant de connaître la vie au quotidien dans les années 1800.

Selon moi, ce genre d'engagement communautaire est important pour le triple résultat dont on parle si souvent, alors je voulais vous en remercier.

Je voulais aussi savoir si vous êtes au fait du partenariat avec la zone de conservation de Riverwood, qui se trouve aussi à Mississauga. C'est un grand parc urbain à Mississauga. Suncor est associée à Riverwood pour un programme de science de terrain destiné aux jeunes du secondaire et appelé « Exploration Naturally ». Ce n'est pas grave si vous n'êtes pas au courant, mais si vous le connaissez, j'aimerais que vous nous en parliez un peu.

Mme Arlene Strom: Malheureusement, je n'ai pas les détails de ce programme particulier. Je sais que nous les avons soutenus, mais je ne peux malheureusement pas vous en donner les détails.

Mme Stella Ambler: Ne vous en faites pas. Je suis sûre que je pourrais trouver l'information. J'aime que l'accent soit mis sur les jeunes, mais aussi sur la science et sur la participation des jeunes dans les sciences de l'environnement. J'aime cela et je vous en remercie.

Je me demande aussi qui sont vos partenaires corporatifs et si vous vous réunissez régulièrement avec eux ou avec les partenaires communautaires concernant la durabilité de l'environnement. Si c'est le cas, quels sont les produits ou les résultats de ces réunions et de ces partenariats?

● (0945)

Mme Arlene Strom: Je vais vous donner deux exemples précis de mobilisation de bon nombre de nos partenaires communautaires.

À l'automne 2013, nous avons invité bon nombre de nos partenaires communautaires à venir à Calgary. En fait, leur venue coïncidait avec l'inondation de Calgary, alors nous avons dû faire de petits changements. Quoi qu'il en soit, nous avons réuni ces partenaires communautaires et théoriciens. Il y avait entre autres des environnementalistes et des organisations des Premières Nations, ainsi que plusieurs de nos partenaires, rassemblés pour se pencher sur diverses questions. L'une était notre avenir énergétique, qui s'accompagne manifestement de questions d'ordre environnemental, mais il y avait également la question des jeunes Autochtones et du développement des compétences en leadership.

Ensemble, nous avons constaté que rassembler ces personnes leur a permis d'établir des liens. Ils ont pu travailler ensemble dans le cadre de nouveaux partenariats, ce qui fait que nous facilitons ce nouveau réseau. Nous sommes ensuite partis travailler avec de nouveaux groupes et de nouveaux réseaux à la résolution des problèmes.

En 2014, nous nous sommes de nouveau réunis et notre objectif était un peu plus précis, mais nous avons aussi invité de jeunes Autochtones à venir nous faire part directement de leurs préoccupations. L'un des beaux moments de cela s'est produit quand cette magnifique jeune femme autochtone a pris la parole pour nous dire: « Vous venez à nous en nous demandant ce que vous pouvez faire pour nous aider, mais vous devriez aussi nous poser la question inverse. » Tout est dans la réciprocité et la collaboration. Nous continuons de travailler avec les gens de ces réseaux, et c'est très efficace.

Le président: Merci.

Merci, madame Ambler.

Nous passons maintenant à Mme Leslie, qui a cinq minutes.

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos deux témoins de leur présence aujourd'hui.

Madame Strom, j'aimerais commencer par vous et vous parler du recours à un prix implicite attribué au carbone. Je sais que Suncor connaît cela. Diverses entreprises du secteur énergétique canadien utilisent un prix implicite pour le carbone, et certaines entreprises s'en servent pour stimuler leur rendement ou pour créer des occasions comme l'innovation technologique ou l'amélioration de leur accès au marché. D'autres entreprises — je le sais — s'en servent tout simplement pour évaluer les GES émis par des projets en particulier. Cependant, il me semble que le recours à ce prix implicite du carbone sur le marché canadien de l'énergie établit à la base que les entreprises pensent déjà au prix du carbone et considèrent qu'un prix attribué au carbone ne serait pas si perturbateur.

Je sais que Suncor connaît le principe du prix implicite attribué au carbone et s'en sert. J'aimerais que vous m'en parliez un peu, mais ma question, en réalité, est la suivante. Si une entreprise comme la vôtre utilise déjà le prix implicite attribué au carbone, ne serait-il pas bon d'uniformiser les règles du jeu et de veiller à ce que toutes les entreprises aient la certitude d'un seul et même prix et misent là-dessus?

Mme Arlene Strom: En effet, nous utilisons un prix implicite attribué au carbone pour évaluer le risque à long terme. Nous le faisons donc quand nous envisageons nos plans de croissance et les nouveaux projets et que nous nous assurons d'évaluer tous les risques. Nous en faisons une simulation au moyen du prix implicite attribué au carbone. Dans nos documents publics, vous verrez que nous utilisons un prix implicite se situant entre 60 \$ et 65 \$.

Cela ne veut toutefois pas dire que nous sommes pour un prix de 60 \$. C'est une simulation et une vérification du risque de nos projets.

Mme Megan Leslie: Je comprends.

Mme Arlene Strom: Nous croyons que la certitude est un élément très important, comme vous l'avez signalé. L'uniformisation des règles du jeu est certainement la meilleure option, dans le sens que nous tenons compte des cadres et les prix mondiaux, ce qui nous donne la certitude. De plus, il serait naturel de passer à cela en Amérique du Nord.

• (0950)

Mme Megan Leslie: Merci beaucoup. Je vais poser ma deuxième question à Mme Grondin.

J'ai écouté votre témoignage et j'ai fait un peu de recherche avant de venir aujourd'hui, et il me semble qu'AEM fait vraiment des efforts pour respecter l'environnement dans ses activités.

Sur la question de l'uniformisation des règles du jeu, êtes-vous d'accord pour dire qu'une structure réglementaire uniforme et bien financée permettrait d'exclure des mauvais joueurs? Le secteur minier a un peu une réputation de cowboy, à tort ou à raison. Je n'inclurais pas votre entreprise dans cela.

Il nous faut une politique uniforme. À cette fin, est-ce que vous appuieriez un fonds national garantissant la remise en état et le nettoyage des sites et auquel tous les exploitants devraient contribuer? C'est, encore là, le principe de l'uniformisation des règles du jeu.

Mme Louise Grondin: En ce qui concerne la réglementation, vous serez peut-être surprise d'apprendre que l'essentiel de la charge de travail de l'ACEE, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale — je dirais 90 % —, porte sur les projets d'exploitation minière. Nous faisons l'objet d'un examen très minutieux.

Nous venons de recevoir le certificat relatif à un de nos projets au Nunavut. Il a fallu cinq années d'étude et probablement 15 millions de dollars en travail de consultation et en études de base. En réalité, les choses démarrent réellement quand vous vous présentez au public, lors des audiences publiques.

Je crois fermement que, de nos jours, si vous êtes soumis à une évaluation environnementale et que vous n'accédez pas à la légitimité sociale, que votre projet soit rentable ou non, il ne passera pas. Je pense vraiment que c'est là que les efforts doivent...

Le président: Merci.

Monsieur Toet, vous avez la parole.

M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC): Madame Strom, je commence par vous. Revenons à votre étude c'est-à-dire, plus précisément, aux partenariats avec des organisations sans but lucratif et autres dans des initiatives locales pour l'environnement.

Vous avez dit avoir fait partie des fondateurs du Conseil principal de la forêt boréale. J'espérais que vous en diriez un peu plus sur le travail de cette fondation, ses réalisations, ses projets dans les années à venir.

Mme Arlene Strom: D'abord, un aperçu historique. Les Premières Nations qui la constituent sont celles du traité n° 8, les Kaska, celle de la rivière Poplar, les Dehcho, les Innus et plusieurs compagnies aussi.

Le conseil a lancé plusieurs initiatives. Je donnerai quelques exemples de celles que nous avons réalisées au fil des ans. Nous avons organisé un atelier national pour comprendre la démarche de la science occidentale et du savoir traditionnel relativement au caribou. Ce sont simplement des exemples de ce que nous avons réalisé au cours des 10 dernières années. Avec 21 Premières Nations, nous avons collaboré au recueil des savoirs traditionnels. Le tout a été communiqué à Environnement Canada, pour moduler les divers plans visant le rétablissement du caribou.

Bien sûr, l'Alberta Conservation Association s'est attelée à la tâche de conserver la forêt boréale, ce dont nous sommes très fiers et ce à quoi nous avons travaillé depuis 2003.

Cela répond-il à votre question?

M. Lawrence Toet: Oui, c'est bien.

Je voulais aussi parler un peu de votre incubateur d'entreprises et des 72 entreprises qui ont assisté à une célébration que vous avez organisée récemment. Je voudrais en savoir un peu plus sur le genre de travail que vous faites avec ces, je suppose, entrepreneurs, et sur les formes d'appui que vous leur accordez. Est-il ponctuel et unique ou continu, un accompagnement dans le processus?

Pouvez-vous nous éclairer sur le devenir de votre programme d'incubation d'entreprises?

• (0955)

Mme Arlene Strom: Quelques-uns de ces programmes sont terminés. Le programme en cours est avec la nation de Tsuu T'ina. Nous en avons aussi eu un avec Fort McKay. Ces programmes ne sont pas censés s'éterniser. Ils sont un peu comme des échafaudages pour nous permettre de développer le potentiel, les compétences et les connaissances, appuyer les processus de l'entreprise pour donner un élan au plan stratégique et aux créateurs doués et passionnés.

Le plan est censé être temporaire, nous servir d'échafaudage pour notre intervention. Ensuite, nous passons à autre chose.

M. Lawrence Toet: Quel est votre apport? En quoi, d'après vous, consiste cet échafaudage? Collaborez-vous avec vos protégés sur le plan financier? Collaborez-vous avec eux à partir de plans stratégiques complets? Que faites-vous pour les appuyer dans cet incubateur?

Mme Arlene Strom: C'est ce genre de choses. À Fort McKay, nous avons aménagé un lieu de rencontre, appuyé les plans stratégiques, développé les compétences nécessaires à la conduite d'une entreprise. Nous cherchons vraiment à développer les potentialités, mais en nous arrêtant aussi aux détails pratiques du figlage d'une entreprise dans un endroit propice aux contacts.

M. Lawrence Toet: En cours de route, faites-vous un suivi des réussites de ces entreprises et de leur longévité? Ont-elles des bases assez solides pour être autonomes après le retrait de l'échafaudage dont vous parliez?

Mme Arlene Strom: Comme le programme existe depuis peu, nous continuons de collaborer avec les entrepreneurs de la nation de Tsuu T'ina et les entreprises locales. Nous continuons de nous occuper de ce programme. Cependant, je vais y mettre fin, parce que je crois qu'il est vraiment important de continuer à comprendre si nous avons réussi et d'en tirer des leçons.

M. Lawrence Toet: Enfin, je tenais à vous parler un peu du laboratoire de réflexion sur les avenir énergétiques. Pourriez-vous nous parler du travail qui s'y fait et des partenariats qui y participent?

Mme Arlene Strom: Bien sûr. Le laboratoire démarre à peine. En fait, nous avons lancé un appel aux candidats intéressés à participer aux travaux au cours des deux prochaines années. La période des candidatures se termine le 30 juin. Suncor envoie un représentant, en raison de notre parrainage et de notre appui au programme. Une trentaine de participants chemineront ensemble dans le programme pendant environ 18 mois. Ils se réuniront et passeront de 10 à 12 jours au cours de cette période de 18 mois dans un cadre de laboratoire où chacun cherchera à comprendre le point de vue des autres, l'avenir énergétique dont nous avons besoin et à élaborer des solutions stratégiques.

Natural Step suit, dans ce laboratoire, un processus bien défini. Nous sommes très emballés. Le centre Banff offre des locaux et du soutien, tout comme l'Institut Pembina. Nous sommes fiers de ce partenariat avec Natural Step.

Le président: Merci, monsieur Toet. Deux autres noms se trouvent sur la liste des intervenants: ceux de MM. Bevington et Woodworth.

M. Dennis Bevington: Madame Grondin, je tenais seulement à revenir sur la question énergétique, parce que, dans les Territoires du Nord-Ouest, les communautés s'installent autour des mines et que nous avons construit des installations hydroélectriques pour desservir ces mines. Le réseau électrique qui en a découlé est presque entièrement renouvelable dans le sud de notre territoire, et c'était vraiment bien.

Dans l'éolien, avez-vous travaillé avec la communauté de Baker Lake? C'est la ressource qu'on possède dans cette région. Songez à collaborer avec Baker Lake, avec le gouvernement fédéral, peut-être même comme partenaire, parce qu'il injecte beaucoup d'argent dans le Nunavut, pour l'éventuelle construction de ces installations qui pourraient servir à perpétuité, aussi, dans la communauté de Baker Lake.

Mme Louise Grondin: En fait, l'énergie représente environ 25 % de nos coûts. Même d'un point de vue stratégique, il est essentiel d'en tenir compte.

Dans le même temps, vous avez absolument raison: le Nunavut a besoin d'énergie. Le Nunavut, c'est, je pense, 22 collectivités dispersées dans tout le territoire, qui produisent toute leur électricité avec des génératrices diesel. Il est sûr que nous devons nous associer à elles pour trouver de meilleures solutions, et les discussions en ce sens ont débuté.

Nous faisons aussi partie de la table ronde de la Baie d'Hudson avec le Manitoba et nous regardons du côté de l'hydroélectricité, peut-être importée du Manitoba. Nous parlons...

• (1000)

M. Dennis Bevington: Je vous remercie. Mon temps est très limité, et je tenais à interroger aussi Mme Strom.

Dans le processus que vous utilisez maintenant pour la mise à niveau, vous faites de la cokéfaction, n'est-ce pas?

Mme Arlene Strom: Oui, nous utilisons des chaudières à coke.

M. Dennis Bevington: Ces chaudières donnent un produit résiduaire, le coke de pétrole. Vous en servez-vous actuellement pour produire en même temps de l'électricité dans votre installation?

Mme Arlene Strom: Nous possédons une importante installation de cogénération, effectivement.

M. Dennis Bevington: Qui utilise l'un des produits les plus sales. La combustion de ce coke de pétrole dégage vraiment plus de CO₂ que celle de tout autre combustible pour produire de l'électricité. Ne serait-il pas plus logique pour vous, peut-être, d'envisager de revenir, pour la valorisation, à l'hydrogénation plutôt qu'à la déshydrogénation, dont le produit est très nocif pour l'environnement?

Mme Arlene Strom: Je ne suis pas spécialiste de cette technique, mais notre installation de cogénération produit en fait moins d'émissions carbonées, dans le réseau électrique, que les centrales à charbon. Nous croyons que la cogénération permet de réduire l'empreinte écologique du réseau énergétique albertain.

M. Dennis Bevington: Oui, mais je parlais particulièrement du coke de pétrole.

Le président: Puis-je vous interrompre une minute, s'il vous plaît? Nous nous sommes tous éloignés de l'objet de notre étude de ce matin. Ce n'est pas juste pour nos témoins, que nous avons précisément convoqués pour parler de certaines questions et de leur collaboration aux initiatives environnementales non gouvernementales. Je tiens à vous le faire remarquer. Ne mettons pas nos témoins dans l'embarras par des questions auxquelles nous ne leur avons pas donné la chance de se préparer.

Monsieur Bevington, veuillez poursuivre.

M. Dennis Bevington: Combien me reste-t-il de temps?

Le président: Il vous reste une minute, et j'ai arrêté la minuterie.

M. Dennis Bevington: Eh bien, dans la valorisation, c'est certainement un processus qui libère énormément de CO₂. Qu'envisagez-vous pour elle Suncor?

Mme Arlene Strom: Eh bien, la valorisation reste un élément important de tout notre processus.

Je précise que nous avons fixé pour notre société des objectifs environnementaux sexennaux. Nos objectifs actuels pour l'intensité énergétique répondent aux questions précises que vous posez. Nous fixons de nouveaux objectifs à long terme pour notre société sur les émissions de gaz à effet de serre et d'autres questions environnementales et sociales importantes. Nous croyons qu'il est très important de fixer des objectifs pour l'amélioration continue du rendement. Nous le voyons dans l'efficacité énergétique, mais, aussi, dans les changements par variation discrète, quand nous pouvons passer d'une technologie à une autre.

Le président: Merci.

Monsieur Woodworth, vous disposez de cinq minutes.

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici. Vos témoignages sur les initiatives de vos compagnies dans le domaine de l'environnement sont vraiment très agréables à entendre. Sans vouloir privilégier l'une de vous, je tiens simplement à vous dire, madame Grondin, que la liste des initiatives que votre compagnie a entreprises au fil des ans est très impressionnante. Quel contraste avec le pessimisme de certains, le fait de savoir que, au Canada, des entreprises se chargent volontiers de leurs responsabilités, particulièrement la vôtre.

Une note d'information me dit que votre société a été nommée l'une des 50 sociétés les plus socialement responsables du Canada, pour la troisième année consécutive, par *Corporate Knights*, et qu'elle figure aussi chaque année au palmarès Jantzi des entreprises socialement responsables, pour ses rapports avec les peuples autochtones. Est-ce que mes notes disent bien la vérité, madame Grondin?

•(1005)

Mme Louise Grondin: Oui. Je vous remercie de l'avoir signalé.

M. Stephen Woodworth: Eh bien, c'est très impressionnant.

Venons-en donc au cœur du sujet, c'est-à-dire comment y est-elle parvenue? Qu'est-ce qui amène ces décideurs à s'engager dans tant d'initiatives de collaboration en matière d'environnement axées sur les communautés?

Je pose la question pour comprendre comment notre comité peut formuler des recommandations qui inciteraient d'autres compagnies

à vous imiter. Si nous comprenons vos motivations, peut-être pourrions-nous les faire connaître.

Mme Louise Grondin: Je crois que cela découle de notre système de valeurs. Notre comportement général révèle que nous sommes de bons partenaires en affaires. Vous pouvez interroger le marché: nous sommes généralement de bons partenaires. Nous sommes de bons voisins. Nous parlons à nos communautés. Nous sommes un bon employeur. En fait, cela vient de notre système de valeurs.

Il en va de même de nos rapports avec les organismes de réglementation. Nous ne cherchons pas la querelle, parce que, d'après nous, ils ont un travail à faire, nous aussi et, entre les deux, quelque part, nous visons le même objectif. Nous voulons protéger l'environnement. C'est mon travail et je crois que c'est celui aussi du ministère de l'environnement d'une province ou d'un territoire. Nos objectifs sont donc communs.

Voilà comment nous agissons: nous établissons des buts communs. C'est notre système de valeurs qui nous donne une très forte cohérence. Au risque de dire une banalité, notre compagnie a été fondée par Paul Penna, dont le système de valeurs était très fort. Nous l'avons préservé jusqu'ici. Nos employés sont attirés par notre compagnie à cause de cela.

Le fait d'être responsable entraîne beaucoup d'avantages.

M. Stephen Woodworth: Notamment d'attirer des employés et, je suppose, d'être bien vu des clients et des distributeurs. Mais il me semble, à vous entendre, que le principal facteur est l'établissement de bons rapports avec les communautés dans lesquelles vous travaillez et avec leurs habitants. Seriez-vous d'accord?

Mme Louise Grondin: Je pense que oui. Nos mines se trouvent dans de petites communautés. Nos employés y vivent. Nous avons donc d'excellents ambassadeurs. Ils nous font aussi connaître les points que nous devrions améliorer.

Je pense vraiment que nous faisons partie de la communauté. Nous devons respecter ses sujets de préoccupations et appliquer la politique de la porte ouverte. Nous devons aussi réagir. D'accord ou non avec ce qu'on nous dit, nous devons répondre. Les communications et la transparence sont très importantes pour nous, pour maintenir ces rapports.

M. Stephen Woodworth: Merci.

Madame Strom, je tenais à vous questionner sur un point de votre témoignage. Vous avez parlé d'Indspire et d'une subvention de contrepartie d'un montant de 10 millions de dollars du gouvernement canadien. Je ne connais qu'Indspire Canada, un organisme faisant du mécénat d'entreprise. J'ignore si c'est le même.

Tout d'abord, ai-je bien entendu, en ce qui concerne Indspire? Et cette subvention de contrepartie de 10 millions, de quoi s'agit-il?

Mme Arlene Strom: Indspire est une organisation présidée par Roberta Jamieson. Elle privilégie l'éducation des jeunes Autochtones, grâce à des bourses et à des occasions qui, sinon, leur échapperaient. Nous avons été partenaires pendant de nombreuses années. Son travail auprès des jeunes Autochtones est formidable.

M. Stephen Woodworth: A-t-elle des programmes particuliers pour l'environnement ou bien s'intéresse-t-elle seulement à l'éducation des jeunes Autochtones?

• (1010)

Mme Arlene Strom: Elle concentre surtout son activité sur l'éducation des jeunes Autochtones, effectivement.

M. Stephen Woodworth: Merci beaucoup.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Pour cette série d'interventions, deux places sont libres.

D'accord. Entendons d'abord M. McKay et si personne ne se manifeste pour les conservateurs, nous mettrons fin à la séance.

L'hon. John McKay: Vous ne voudriez certainement pas terminer la séance après mes questions; je suis sûr que mes collègues s'empresseront de trouver une manière de réparer mes dégâts.

Le président: Personne d'autre ne m'a fait signe, jusqu'ici.

L'hon. John McKay: Eh bien je sens un début d'anxiété chez M. Carrie.

Revenons à ce que disait M. Woodworth sur *Corporate Knights*. Habituellement, *Corporate Knights* fait un calcul fondé sur les renseignements publiés sur le prix des actions, la capitalisation boursière, les budgets de la responsabilité sociale des entreprises, ceux des initiatives en matière d'environnement, des anecdotes et des entrevues. En fait, je pense que Suncor fait aussi partie des sociétés les mieux cotées pour leur responsabilité sociale, d'après *Corporate Knights*.

Ma question s'adresse particulièrement à Mme Grondin: pouvez-vous brosser un tableau comparatif de votre budget de responsabilité sociale et de votre budget de l'environnement par rapport à vos revenus bruts à Baker Lake?

Mme Louise Grondin: C'est une très bonne question. Je n'ai pas les chiffres exacts sous la main, mais il faut comprendre qu'au Nunavut, nous exploitons des sites miniers situés sur des terres appartenant aux Inuits; ce sont leurs terres. Nous avons conclu avec eux une entente sur les répercussions et les avantages, qui comprend la surveillance de la faune et la sensibilisation. La responsabilité sociale de l'entreprise fait partie de ce que nous avons à gérer, et elle est intégrée.

Le Nunavut est particulier parce que l'environnement est extrêmement précieux. Tout d'abord, sachez qu'encore à ce jour, la population a besoin du caribou pour se nourrir, car la nourriture coûte très cher dans les épiceries.

Il est difficile pour moi de répartir ces sommes. Nous avons un programme exhaustif de surveillance de la faune avec les chasseurs et les trappeurs...

L'hon. John McKay: Je ne voudrais pas vous interrompre, mais le temps file.

J'ai l'impression que ces renseignements sont faciles à obtenir, alors pourriez-vous indiquer au comité les recettes brutes que vous recevez chaque année, puis les ventiler entre la responsabilité sociale de l'entreprise et l'environnement, que ce soit dans le cadre de l'entente sur les répercussions ou non, afin que nous ayons une petite idée?

J'ai une question semblable pour la représentante de Suncor. J'aimerais revenir sur la façon dont on utilise ces 15 \$ la tonne. Premièrement, quelle proportion provient des bénéfices nets de Suncor, et dans quelle mesure cela est-il utilisé au profit de l'environnement et pour améliorer votre travail? Deuxièmement, savez-vous quel est le montant de votre budget qui est alloué à la RSE et à l'environnement?

Mme Arlene Strom: En 2014, nous avons affecté près de 28 millions de dollars à ce que j'appellerais un « budget d'investissement communautaire », par l'entremise de notre fondation, la Suncor Energy Foundation, et de la collectivité. Cependant, il s'agit d'une estimation prudente, puisque nous investissons également dans des programmes sociaux au sein des collectivités. Nous dépensons également dans le cadre d'un projet de collaboration avec la Canada's Oil Sands Innovation Alliance pour des projets environnementaux et socio-économiques. Ce montant n'englobe pas non plus notre budget de recherche, qui s'élève à 175 millions, comme je l'ai déjà mentionné.

L'hon. John McKay: Je comprends qu'à certains égards, il peut être difficile de ventiler ces sommes pendant une séance de comité. Encore une fois, ce serait bien si vous pouviez nous transmettre cette information car, honnêtement, c'est bien beau de parler des valeurs, des points de vue et des visions d'une entreprise, mais c'est surtout en voyant son bilan financier qu'on peut déterminer quelles sont ses véritables valeurs. Par conséquent, j'aimerais non seulement obtenir les chiffres, mais aussi le pourcentage des recettes annuelles consacré à ces aspects.

• (1015)

Mme Arlene Strom: D'accord. Merci. Nous vous transmettrons cette information.

Le président: Encore une fois, je tiens à remercier nos témoins d'avoir été des nôtres ce matin, surtout notre témoin de Calgary. Vous avez plusieurs heures de décalage avec nous et vous avez dû vous lever assez tôt pour participer à cette séance. Je vous en suis reconnaissant.

Cela dit, à moins qu'il y ait d'autres commentaires, nous allons permettre à nos témoins de quitter la salle. Je vous remercie du temps que vous nous avez consacré.

L'hon. John McKay: Monsieur le président, puisqu'il s'agit probablement de notre dernière réunion, j'aimerais souhaiter la meilleure des chances à mes collègues. Je pense qu'il faudrait également remercier, au nom du comité, nos excellents greffiers et analystes, qui ont travaillé fort ces derniers mois et qui nous endurent, en particulier moi, depuis des années.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci.

Je tiens à remercier nos analystes et notre greffière, ainsi que tout le personnel de soutien, qui ont su répondre à nos nombreuses demandes de vidéos. Vous faites de l'excellent travail. Merci. Je remercie également les personnes qui remplissent nos verres d'eau et qui distribuent nos notes.

Je vous souhaite à tous un bel été. J'allais dire que j'espère tous vous revoir à l'automne, mais nous nous reverrons.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>